Éléments essentiels du partenariat avec les personnes proches aidantes (PPA) dans le processus clinique

L'approche aidance Bas-Saint-Laurent

Pour plus de partenariat avec les PPA dans la prestation de soins et de services

Plan d'intervention

Accueil et analyse de la demande et des besoins

- Identifier les PPA impliquées auprès de l'usager (dire aux personnes qu'elles sont des PPA afin qu'elles se reconnaissent).
- Reconnaître que les PPA occupent une place essentielle au CISSS.
- Présenter nos outils de partenariat **(trousse pour les PPA, site web de L'approche aidance Bas-Saint-Laurent : procheaidancebsl.ca).**
- Obtenir le contentement de la PPA à s'engager.
- Poser des questions et engager un échange sans jugement.
- Analyser les besoins et les attentes de l'usager en tenant compte du besoin de soutien des PPA qui l'accompagnent.

Évaluation de la situation
(aspects biologiques, psychologiques, sociaux et environnementaux)

- Évaluer les besoins de l'usager en tenant compte de la volonté d'engagement, du besoin de soutien et d'accompagnement des PPA.
- Apprécier les besoins des PPA pour orienter efficacement les interventions.
- Intégrer l'appréciation des besoins des PPA dans le cheminement clinique de l'usager et mettre ces informations au dossier de l'usager.
- Se référer à ce site pour trouver des outils et compléments d'information : **procheaidancebsl.ca.**

Planification de l'intervention
(Élaboration du PI, PII, PSI, PSII)

- S'assurer que les PPA participent aux rencontres du plan d'intervention.
- Considérer les PPA comme des partenaires lors de ces rencontres.
- Identifier leurs besoins, leurs attentes et les consigner au plan d'intervention.
- Utiliser les outils, les questionnaires se trouvant sur le site web de L'approche aidance Bas-Saint-Laurent pour préparer ces rencontres **procheaidancebsl.ca**.

Mise en œuvre de l'intervention
(application du PI, PII, PSI, PSII)

- Adopter une approche de prise de décision partagée pour collaborer avec les PPA, notamment sur les objectifs et les interventions à réaliser.
- Sensibiliser et soutenir les PPA afin de préserver leur santé et leur bien-être, avec des objectifs spécifiquement consignés dans le plan d'intervention de l'usager.*
- Informer les PPA sur leurs responsabilités et leur donner le soutien et l'enseignement nécessaires pour assumer leur rôle auprès de la personne aidée.

Mesure des résultats
(révision du PI, PII, PSI, PSII)

- Mesurer l'état des PPA régulièrement (se référer à ce site pour trouver des outils pertinents : **procheaidancebsl.ca).**
- Réévaluer leurs besoins, leurs attentes et leur volonté d'engagement au besoin ou à leur demande.
- Évaluer la satisfaction, la perception des PPA face aux services reçus à l'aide du **sondage aux PPA de L'approche aidance Bas-Saint-Laurent** : https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=KP7hBotfdUC_bK4kvhp5klxYi-Xj2KFDqJ8S8yMFGb5URVVZTUZEQU1COUMwQkpOTEdCN1BaWkxRWi4u

Poursuite de l'intervention

Fin de l'épisode de soins ou de services
(fermeture du dossier)

- Informer les PPA du processus dans le cas de nouveaux besoins.
- Répondre aux besoins des PPA de manière opportune, même après le rétablissement ou le décès de l'usager.

*En tout temps, la PPA peut être référée vers d'autres services du CISSS ou vers des ressources externes, en fonction de ses besoins. Consulter le site web de L'approche aidance Bas-Saint-Laurent pour connaître les différentes façons de référer les PPA **procheaidancebsl.ca.**

Cet outil est inspiré des travaux réalisés par le CISSS de Chaudière-Appalaches

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Québec